



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Carburants et fioul domestique

Question écrite n° 426

Texte de la question

M Roland Blum attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur les difficultés que rencontre le raffinage français suite à l'augmentation inquiétante de l'importation de produits finis. En effet, en 1987, les importations françaises de produits finis ont été de 3,2 millions de tonnes pour les essences et de 11 millions de tonnes pour le gazole et les fiouls domestiques, ce qui représente une augmentation en volume respectivement de 9 et de 16,5 p 100 par rapport à l'année 1986, ceci négocie à des prix marginaux inférieurs à leurs cours moyens de production. À ces prix, ce commerce perturbe gravement le raffinage français. Il lui demande quelles dispositions il envisage de prendre pour que les raffineurs français puissent, face à cette concurrence, maintenir leur industrie.

Texte de la réponse

Reponse. - L'industrie du raffinage français est soumise à de graves difficultés : 40 milliards de francs de pertes depuis 1980. Cette industrie, traditionnellement exportatrice nette de produits raffinés, est depuis 1982 largement importatrice. Sur le premier semestre 1988, le montant des importations s'est réduit sous les effets conjugués de la réduction de la demande et du destockage. Le ministère de l'industrie a pris un certain nombre de mesures dans le domaine pétrolier ces dernières années, afin d'améliorer les conditions d'exercice de cette activité : 1o le régime pétrolier français a été notablement assoupli afin de permettre aux compagnies de s'approvisionner au moindre coût, en fonction des opportunités du marché ; 2o la fiscalité sur le fioul lourd qui pénalise à la fois le raffinage français et l'ensemble des industriels consommateurs a été réduite par les lois de finances pour 1987 et 1988 respectivement de 279,5 francs par tonne à 170 francs par tonne, puis à 117 francs par tonne ; 3o enfin, le régime de la publicité relative aux produits pétroliers a été récemment libéralisé.

Données clés

Auteur : [M. Blum Roland](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 426

Rubrique : Pétrole et dérivés

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juillet 1988, page 2170